

PROCÈS-VERBAUX

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE
M.R.C. DE COATICOOK
LE 5 MARS 2018

Municipalité de Dixville, une session régulière du conseil municipal est tenue le 5 mars 2018 à 19h00 au bureau municipal sis au 251 chemin Parker à Dixville. Sont présents les Conseillers(ère) Teddy Chiasson, Danielle Lamontagne, Sylvain Lavoie, Roger Heath, Fernando Sanchez et Anthony Laroche, formant quorum sous la présidence de la Mairesse Françoise Bouchard.

Sylvain Benoit, Directeur général et Secrétaire-trésorier est également présent.

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 19h00 par la Mairesse Françoise Bouchard.

2.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2018-03-05/31

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour ;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Teddy Chiasson et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que modifié et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

4.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 FÉVRIER 2018

2018-03-05/32

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Anthony Laroche et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 5 février 2018.

5.0 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

2018-03-05/33

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Sylvain Lavoie et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la correspondance du mois de février et d'autoriser le secrétaire-trésorier à la déposer aux archives de la municipalité.

PROCÈS VERBAUX

6.0 RAPPORTS

6.1 **Comités externes :**

1) MRC :

- Rapport de la Mairesse : invitation aux portes ouvertes de la MRC, rencontre avec Mme Cantin d'Hydro-Québec, rencontre avec Dominick Faucher pour la planification stratégique de la MRC, comité d'élus pour PÉPINES, dîner avec le ministre de l'Agriculture pour le CIARC.

2) Incendies :

- Rapport du Conseiller Anthony Laroche : rencontre de la Régie le 27 février, nouveau Président M. Ménard et Vice-Président Guy Jubinville. Divers infos, coût d'un camion, coût de l'habillement d'un pompier. Rapport financier.

3) Régie des déchets :

- Le Conseiller Fernando Sanchez a assisté à une formation de Éco-entreprise Québec. Pas de réunion de la Régie en février.

4) TCCC :

- Rapport du Conseiller Anthony Laroche du Lac-à-l'épaule. Invitation au 5 à 7 de la culture au Pavillon des Arts.

5) Coop de solidarité :

- Rapport de la Conseillère Danielle Lamontagne : Coopérative Niska accompagnera la Coop pour structurer la gouvernance. AGA aura lieu le 25 mars à l'école.

6) Comité famille MRC :

- Rapport de la Conseillère Danielle Lamontagne: Dossier CAMF (Carrefour action municipale et famille). Session de formation et d'information auprès des élus RQF/A le 8 février à Magog.

6.2 **Services internes :**

1) Voirie, aqueduc, égout :

- Rapport de l'inspecteur municipal : dégèle, rapport débitmètre, système antidébordement.

2) Loisirs

- Rapport du Conseiller Teddy Chiasson :
- Fête des neiges au parc Nelson le 10-11 mars.
- Suivi concernant la fête de la pêche.

6.3 **Suivi des dossiers et rapport du directeur général :**

- 1) Remplacement adjointe administrative.
- 2) Rencontre pour la mise en commun aqueduc et égout.
- 3) Vérificateurs financiers.
- 4) Rénovation cadastrale.
- 5) Suivi SAE, projet patinoire, terrain Fondation Dixville Home.

6.4 **Rapport de la mairesse :**

- Récup-Estrie : régie inter-MRC.
- GMR : 1^{re} rencontre de présidée. Informations sur l'écocentre occasionnel, écoconseillers et le 10^e anniversaire du bac brun.

PROCÈS-VERBAUX

- Invitation à la conférence de presse pour le service d'aide aux Néo-Canadiens.

7.0 TRÉSORERIE :

7.1.1 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

2018-03-05/34

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Roger Heath et résolu à l'unanimité que les comptes à payer, présentés par le secrétaire-trésorier dont un certificat de disponibilité de crédit a été émis pour les dépenses encourues, soient payés. Chèques no. 7377 à 7402 inclusivement.

Les membres du conseil ont reçu le rapport des comptes à payer et le rapport des salaires versés pour un total de 116 614.07 \$.

7.2 ENGAGEMENT DE CRÉDIT

7.2.1 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU COMITÉ DES LOISIRS DE STANHOPE AU MONTANT DE 519.16\$

2018-03-05/35

Considérant que le comité demande à la municipalité le remboursement des taxes annuelles 2018 du 28 rue Principale, au montant de 519.16\$;

Il est proposé par la Conseillère Danielle Lamontagne et résolu à l'unanimité d'octroyer une aide financière 519.16\$, équivalent au compte de taxes municipales, afin de soutenir l'organisme dans son bon fonctionnement. Le secrétaire-trésorier émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisé à procéder au paiement.

Le Conseiller Teddy Chiasson déclare son intérêt particulier et ne participe ni aux délibérations, ni au vote.

7.2.2 DEMANDE D'AUTORISATION AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

2018-03-05/36

Considérant que les travaux prévus sur les tronçons T-1 et T-2 du chemin Parker nécessitent l'autorisation du MDDELCC;

Considérant que la demande de CA 32 doit être envoyée avec un chèque de 664\$;

Il est proposé par le Conseiller Sylvain Lavoie et résolu à l'unanimité :

- a. De mandater l'ingénieur Cynthia Martel de CG3M Consultants, à soumettre au nom de la Municipalité, cette demande au MDDELCC et à présenter tout engagement en lien avec cette demande.
- b. De confirmer l'engagement de la Municipalité à transmettre au MDDELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée.

PROCÈS VERBAUX

7.2.3 AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR AFFICHER UN APPEL D'OFFRES SUR LE SITE SEAO

2018-03-05/37

Il est proposé par le Conseiller Teddy Chiasson et résolu à l'unanimité d'autoriser le Directeur général à lancer un appel d'offres sur le SEAO afin de recueillir des soumissions pour les travaux de remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire des tronçons T-1 et T-2 du chemin Parker. Les soumissions seront ouvertes le 29 mars et les résultats seront présentés au prochain conseil municipal.

7.2.4 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DE DIXVILLE AU MONTANT DE 2 836.68\$

2018-03-05/38

Considérant que la Coopérative demande à la municipalité le remboursement des taxes annuelles 2018 au montant de 2 836.68\$;

Il est proposé par le Conseiller Teddy Chiasson et résolu à l'unanimité d'octroyer une aide financière 2 836.68\$, équivalent au compte de taxes municipales, afin de soutenir l'organisme dans son bon fonctionnement. Le secrétaire-trésorier émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisé à procéder au paiement.

7.3 DÉPÔTS AU CONSEIL :

7.3.1 Plan d'action 2018 et bilan 2017 des actions de la MRC de Coaticook.

7.3.2 Planification stratégique 2018-2023 de la MRC de Coaticook.

7.3.3 Rapport financier de la Régie des incendies.

8.0 RÉSOLUTIONS

8.1 AUTORISATION AU CLUB DE VTT ESTRIE

Remis. En attente de la demande du club de VTT.

8.2 ACCEPTATION DU PLAN D'INTERVENTION RÉVISÉ POUR LE RENOUVELLEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE ET D'ÉGOUT ET DES CHAUSSÉES

2018-03-05/39

Considérant le plan d'intervention révisé en date du 6 février 2018, dossier INF-1045-1A16, préparé par la firme Avizo experts-conseils;

Considérant que le plan d'intervention se veut un outil de planification et d'information au sujet de l'état des infrastructures d'aqueduc et d'égout afin d'en assurer l'entretien, la réhabilitation et le renouvellement;

PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le Conseiller Sylvain Lavoie et résolu à l'unanimité d'accepter ce plan d'intervention et de le transmettre au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

8.3 CESSION DES PARTIES D'UN CHEMIN À TITRE GRATUIT DE L'ANCIENNE ASSIETTE DU CHEMIN SITUÉ ENTRE LE RANG I ET LE RANG II

2018-03-05/40

Attendu que le conseil a adopté le règlement numéro 34 concernant la fermeture et l'abolition du chemin public situé entre le Rang I et le Rang II le 24 mars 1998 ;

Attendu que le conseil est d'avis favorable à céder à titre gratuit aux propriétaires des terrains adjacents et dont il en revient de droit, la partie de l'ancienne assiette du chemin fermé par règlement et selon la description suivante tirée du règlement numéro 34 :

Chemin sans désignation cadastrale et apparaissant au cadastre officiel du Canton de Barford daté du 15 décembre 1898, débutant à la Route 147 sur le lot 15b et ensuite en direction est sur le lot 15a du Rang I et traversant à moitié sur les lots 15a, 14, 13b, 13a, 12b, 12a, 11, 10, 9, 8 et 7 sur le chemin projeté sur les lots 6 et 5 du Rang I du Canton de Barford et à moitié sur les lots 15c, 14a, 13, 12, 11, 10, 9, 8 et sur le chemin projeté sur le lot 7, 6 et 5 du Rang II su Canton de Barford, tel qu'illustré par le plan joint à la présente résolution.

Attendu que les propriétaires intéressés d'acquérir la partie de l'ancienne assiette du chemin fermé qui est adjacente à leur terrain actuel devront présenter au conseil une description technique préparée par un arpenteur-géomètre;

Attendu que la description technique devra être adoptée par résolution;

Il est proposé par le Conseiller Fernando Sanchez et résolu à l'unanimité de céder à titre gratuit aux propriétaires des terrains adjacents et dont il en revient de droit, la partie de l'ancienne assiette du chemin situé entre le rang I et le rang II, et ce, suite à l'adoption par le conseil, d'une description technique préparée par un arpenteur-géomètre.

9.0 AVIS DE MOTION

9.1 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT NO 195-18, MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 121-2010 AFIN D'AJOUTER UNE DÉFINITION DE VÉHICULE RÉCRÉATIF

2018-03-05/41

Madame la Conseillère Danielle Lamontagne donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, sera soumis

PROCÈS VERBAUX



pour adoption, un règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 121-2010 afin d'ajouter une définition de véhicule récréatif.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Dispense de lecture est également demandée compte tenu que chaque membre du conseil a reçu copie du projet de règlement.

10.0 ADOPTION DE RÈGLEMENT

10.1 Aucun.

11.0 AFFAIRES NOUVELLES

11.1 Aucune.

12.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

13.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Teddy Chiasson et résolu à l'unanimité de lever la présente session du conseil à 22h35.

2018-03-05/42

Secrétaire-trésorier

Mairesse

Je, Françoise Bouchard, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.